



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GUIDE DE L'OFFRE D'INGÉNIERIE PUBLIQUE

L'ANCT

AU SERVICE

DES COLLECTIVITÉS

DU CALVADOS

ET DE LEURS PROJETS TERRITORIAUX



L'ÉDITO du Préfet du Calvados

L'accompagnement des collectivités territoriales dans la conception, la définition et la mise en œuvre de leurs projets s'inscrit dans les priorités d'actions de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Cet établissement public, créé en 2019 et opérationnel depuis le 1er janvier 2020, a pour missions de conseiller et de soutenir les collectivités territoriales, de l'idée à la concrétisation de leurs projets.

L'ANCT met en œuvre et anime des politiques publiques destinées à soutenir le développement des territoires, notamment les plus fragiles, comme les zones rurales, les villes petites et moyennes, ou encore, les quartiers prioritaires. C'est ainsi qu'elle accompagne les projets de territoires visant à réduire les fractures et inégalités territoriales dans tous les secteurs de la vie quotidienne : emploi, développement économique, réindustrialisation, accès aux services publics et au numérique, maintien du commerce de proximité, vie associative et lien social... Ces politiques publiques se déploient dans trois domaines principaux : la politique de la ville, les territoires et ruralités et le numérique. Ces 3 grandes priorités sont déclinées en programmes (Petites Villes de Demain, Action Cœur de Ville, France Services...).

Les modalités d'intervention de l'ANCT sont les suivantes :

- la mise en œuvre de programmes élaborés au niveau national par le Gouvernement (Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain, France Services, Territoires d'industrie...),
- l'élaboration de pactes territoriaux permettant à l'État et aux collectivités de s'entendre sur un diagnostic puis sur un plan d'action partagé (les contrats de relance et de transition écologique s'inscrivent dans ce cadre),
- la construction d'un accompagnement sur mesure à travers un appui en matière d'ingénierie en complémentarité de l'offre existante sur le territoire.

Sur ce dernier point, l'appui en ingénierie apporté par l'ANCT est envisageable lorsque l'offre locale ne peut pas satisfaire aux besoins exprimés, selon un principe de subsidiarité.

Ainsi, ce guide a vocation à vous aider dans vos recherches du prestataire qui répondra au mieux à la demande d'appui dont vous avez besoin. Il recense l'ingénierie locale mobilisable aussi bien par l'État et ses opérateurs, que par les collectivités et autres opérateurs publics.

Pour chaque partenaire, le document met en évidence les missions réalisées, les modalités d'intervention ainsi que les moyens humains et compétences mobilisés. La question du coût d'intervention du partenaire est également abordée. La version numérique de ce document a vocation à évoluer autant que de besoin.

J'espère que ce guide constituera, pour vous, un éclairage précieux dans la promotion et le développement de vos projets.

Thierry MOSIMANN

Sommaire

OFFRE LOCALE D'INGÉNIERIE PUBLIQUE :

L'État dans le Calvados.....	7
Focus Fonds vert.....	10
Calvados Ingénierie.....	11
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados (CAUE 14)	13
Banque des Territoires.....	15
CEREMA.....	17
Action Logement.....	19
ADEME.....	21
Agence France Locale (AFL).....	23
Agence d'Urbanisme de Caen Normandie Métropole (AUCAME).....	25
Agence normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD).....	27
Chambre d'Agriculture du Calvados.....	29
Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI).....	31
Chambre de Métiers et de l'Artisanat Normandie.....	33
Conservatoire du littoral.....	35
Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN).....	37
Foncière de Normandie.....	39
Le Dôme.....	41
Région Normandie.....	43
Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC Énergie).....	45
Territoires pionniers Maison de l'architecture - Normandie.....	47
Université de Caen Normandie.....	49

OFFRE D'INGÉNIERIE DE L'ANCT :

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).....	51
---	----

ÉLUS,

VOUS AVEZ DES PROJETS,

NOUS AVONS DES SOLUTIONS !



ÉLU LOCAL



PRÉFET



3 MODALITÉS D'INTERVENTION POUR L'AGENCE

Mon projet est complexe

Le préfet met en place un groupe projet dédié pour trouver des solutions sur mesure avec l'Agence

Mon projet s'inscrit dans un programme national de l'Agence

L'Agence applique la méthodologie du programme

Mon projet fait l'objet d'un contrat ou d'un Pacte

L'Agence mobilise son ingénierie et un appui renforcé pour la réalisation des actions



MISE EN ŒUVRE LOCALE DES ACTIONS

Vos partenaires en

ingénierie territoriale locale

Chaque fiche est rédigée selon le même format pour une meilleure lecture. Pour chaque partenaire, des contacts qualifiés sont précisés. Ils constitueront des portes d'entrée utiles dans vos réflexions en faveur de vos projets territoriaux.

Enfin, la possibilité vous est donnée de solliciter directement les services de l'État par un message à anct14@calvados.gouv.fr en exprimant les grandes lignes de votre projet et en définissant vos besoins en accompagnement. Suite à votre sollicitation, la délégation locale de l'ANCT prendra votre attache rapidement, vous aidera à préciser votre besoin et à trouver le bon interlocuteur.





**Les acteurs de l'ingénierie vous
accompagnent à chaque étape de
votre projet**

L'État dans le Calvados

- @ Préfecture : pref-projets-collec@calvados.gouv.fr
- @ Sous-préfecture de Bayeux : sp-bayeux@calvados.gouv.fr
- @ Sous-préfecture de Lisieux : sp-lisieux@calvados.gouv.fr
- @ Sous-préfecture de Vire : sp-vire@calvados.gouv.fr
- @ ARS : ars-normandie-dd14@ars.sante.fr
- @ DDFIP : ddip14@dgfip.finances.gouv.fr

L'administration territoriale de l'État

L'offre de services proposée s'articule autour des thématiques suivantes :

AGRICULTURE

- accompagnement des collectivités territoriales dans l'élaboration des projets alimentaires territoriaux (DDTM)
- appui technique sur la réglementation qui s'applique aux installations agricoles et agro-alimentaires soumises au régime des ICPE qui seraient source de nuisances (DDPP)
- appui technique sur les mesures sanitaires qui s'appliquent en cas d'épizooties (DDPP)

AMÉNAGEMENT / URBANISME / CONSTRUCTION

- instruction des actes d'urbanisme et conseil aux services instructeurs des collectivités (DDTM)
- conseil et expertise pour l'élaboration des documents de planification en matière d'habitat et d'urbanisme (DDTM)
- conseil et expertise sur les projets d'aménagement commercial (DDTM)
- accompagnement des projets de restructuration urbaine, d'aménagement et de programmes immobiliers (DDTM)
- expertise sur les procédures en lien avec la réglementation accessibilité (DDTM)
- CDAC - Commission départementale d'aménagement commercial (préfecture)

EMPLOI

- animation des politiques de l'emploi, pour les jeunes (contrats aidés, etc.) et politique de l'égalité entre les femmes et les hommes (DDETS)
- missions d'aide et d'insertion (DDETS)
- déploiement des politiques publiques d'insertion sociale et professionnelle : levée des freins à l'accès et au maintien dans l'emploi (mobilité, garde d'enfants, etc.), développement de projets visant à faire converger offre et demande d'emploi, en cohérence avec les besoins du territoire et des publics (DDETS)
- accompagnement des difficultés économiques, chômage partiel, plan de sauvegarde de l'emploi, revitalisation des territoires, contrat de sécurisation professionnelle et appui aux mutations économiques, mobilisable au niveau des territoires (DDETS)

ENVIRONNEMENT / RISQUES / ÉNERGIE

- données et cartographie relatives aux énergies renouvelables (DDTM)
- instruction des dossiers (eau, Natura 2000, forêt) et articulation entre les différentes procédures (DDTM)
- conseil et expertise sur la préservation de la biodiversité, la ressource et la gouvernance de

l'eau (DDTM)

- appui technique sur la réglementation relative aux animaux dangereux ou errants, à la détention de la faune sauvage captive (DDPP)
- prévention des risques naturels majeurs (DDTM)
- contrôle des installations industrielles (ICPE) au titre de la police de l'environnement (UD-DREAL), guichet unique en préfecture.
- organisation des enquêtes publiques

FINANCEMENT

- programmation et suivi des dotations financières de l'État (DETR, DSIL, FNADT, gestion du FCTVA) (préfecture et sous-préfectures)
- Fonds vert (préfecture)

INGÉNIERIE

- appui en ingénierie par les prestataires mandatés par l'ANCT : CEREMA, ADEME, prestataires du marché à bons de commandes de l'ANCT (DDTM et préfecture)
- aide à l'émergence et au portage de projets complexes privés ou publics (DDTM), appui sur les procédures des différents codes (urbanisme, environnement, rural, construction et habitat) à respecter dans le montage de dossiers (DDTM)
- appui territorial aux projets des collectivités (préfecture et sous-préfectures)

JURIDIQUE

- contrôle de légalité des actes et contrôle budgétaire des collectivités (préfecture)
- analyse pluridisciplinaire associant légalités juridique et financière (préfecture)
- suivi de la coopération intercommunale (préfecture)
- contrôle de légalité en matière d'urbanisme (DDTM)
- conseil aux élus (sous-préfectures)

LOGEMENT

- conseil amont et instruction des programmes (OPAH/PIG) de l'Agence Nationale de l'Habitat (DDTM)
- accompagnement des collectivités pour la prise d'arrêtés de mise en sécurité (anciennement péril) (DDTM)
- accompagnement du financement et du conventionnement du logement social et de l'habitat adapté (DDTM)
- missions d'aide et d'insertion, logement des publics vulnérables et fragiles (DDETS)

NUMÉRIQUE

- conseiller numérique (préfecture)
- dispositif de couverture ciblée en téléphonie mobile : « New deal mobile » (préfecture)
- accès aux réseaux de communications fixes et mobiles (préfecture)

PATRIMOINE

- conseil et contrôle des projets d'aménagement en espaces protégés (UDAP)
- contrôle scientifique et technique des monuments historiques (UDAP)
- aide à la mise en place et au suivi des sites patrimoniaux remarquables (UDAP)

SERVICES À LA POPULATION

- France Services : labellisation et interlocuteur local (préfecture)
- présence postale territoriale (préfecture)
- Micro-folies (préfecture)
- Tiers-lieux (préfecture)

FINANCES PUBLIQUES (DDFIP)

L'offre de service du réseau de la DGFIP aux collectivités se décline sur :

- tous les volets de la gestion financière, budgétaire et comptable
- la soutenabilité financière de projets par la réalisation d'analyses financières rétrospectives et prospectives sur la base des scénarii envisagés
- la gestion de trésorerie et de dette
- le conseil en réingénierie des processus (recettes, dépenses, régies, dématérialisation, modernisation des relations avec les usagers)
- la bonne application de la réglementation fiscale (y compris sous forme de rescrit fiscal), la réalisation de simulations utiles au vote des taux
- la gestion, l'actualisation et l'analyse des bases des impôts locaux (particuliers comme professionnels) par les services du cadastre et de direction
- une veille juridique en matière fiscale (TVA, taxe foncière et CFE, taxe d'habitation, TEOM, Tascom, etc.)
- la réalisation d'évaluations domaniales dans le cadre d'opérations immobilières via la plateforme «demarches-simplifiees.fr»
- un accompagnement des organismes sans but lucratif publics en matière fiscale

La DGFIP répond aux sollicitations des collectivités en apportant l'éclairage nécessaire pour faciliter la prise de décision.

Les conseillers aux décideurs locaux sont les interlocuteurs de premier niveau et doivent être sollicités dès l'émergence du projet. Interface avec le réseau DGFIP, ils expertisent les demandes et formalisent un rapport d'expertise commenté qu'ils restituent au commanditaire.

SANTÉ (ARS)

L'ARS intervient sur le volet des impacts de l'environnement sur la santé qui se décline en trois thématiques principales :

- les espaces clos et leur impact sur la santé, portant principalement sur la question de l'insalubrité des habitations, du saturnisme infantile, du bruit, et des problématiques liées au radon et aux légionelles notamment dans les ERP
- la qualité de l'eau et son impact sur la santé, en concourant à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, notamment par une promotion de la protection des ressources en eau et un contrôle sanitaire du captage au robinet, ainsi que les eaux de piscine et de baignade
- l'impact de l'environnement extérieur sur la santé, notamment au travers de l'émission d'avis sanitaires sur des projets ou programmes, de la lutte anti vectorielle, l'urbanisme favorable à la santé

L'ARS répond aux sollicitations des collectivités en tant qu'appui technique voire administratif.

Elle accompagne les acteurs en prévention et promotion de la santé dans leurs projets.

Focus Fonds vert

FONDS VERT ET INGÉNIERIE

Accélérer la transition écologique dans les territoires

Effectif depuis janvier 2023, le Fonds vert est un dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires.

Une enveloppe de 25 M€ est dédiée au financement de l'ingénierie d'animation et de planification de la transition écologique.

Cette enveloppe est déléguée aux préfets de région et est gérée par les préfets de département en leur qualité de délégués territoriaux de l'ANCT.

Ces crédits ont pour objectif d'aider les collectivités à :

- élaborer ou finaliser leurs plans d'action en matière de transition écologique,
- suivre la mise en œuvre de ces plans d'action,
- faire émerger des projets à forte ambition environnementale.

L'accent sera mis sur les projets à forte valeur ajoutée en matière de transition écologique selon les 3 axes suivants :

- renforcer la performance environnementale,
- adapter les territoires au changement climatique,
- améliorer le cadre de vie.

Les types d'aides possibles :

- le financement de prestations d'ingénierie d'animation et de planification de la transition écologique (subventions aux collectivités, commande et financement d'une prestation d'ingénierie publique du CEREMA ou de l'ADEME, financement direct d'une mission d'ingénierie à un opérateur public local ou à un opérateur privé au bénéfice d'une collectivité),
- le cofinancement de postes (chefs de projets) au bénéfice des collectivités.

Calvados Ingénierie

☎ 02 50 22 40 40

@ calvados-ingenierie@calvados.fr

Missions

Initié par le Département du Calvados, Calvados Ingénierie est un réseau des acteurs départementaux de l'ingénierie territoriale qui apportent chacun leur expertise et leur savoir-faire aux collectivités du Calvados. Le réseau permet de fournir un conseil global aux collectivités grâce à la mise en synergie des conseils et des expertises propres de chaque membre.

Modalités d'intervention

Calvados Ingénierie offre aux collectivités territoriales et à leurs groupements :

1. Une réponse complète, adaptée et évolutive

Grâce à la coordination des moyens et des savoir-faire existants sur le territoire, Calvados Ingénierie permet d'apporter un conseil global en amont des projets des collectivités.

2. Une démarche simplifiée et gratuite

Plus besoin de démultiplier les contacts faute de savoir où adresser précisément sa demande. Calvados ingénierie devient l'interlocuteur privilégié de la collectivité dans l'élaboration de projets complexes.

Calvados Ingénierie intervient gratuitement, sauf exception réglementaire ou prestations contractualisées.

3. Une connaissance technique renforcée

Calvados Ingénierie met à la disposition des communes, des intercommunalités et des syndicats intercommunaux un panel de connaissances et de compétences techniques complémentaires.

4. Des publications sur des sujets variés

Par ailleurs, Calvados Ingénierie élabore des plaquettes d'informations permettant de présenter l'essentiel de certaines notions d'actualités touchant les collectivités territoriales, comme par exemple, la maîtrise d'oeuvre, le RGPD, l'adressage communal, le mécénat...

L'offre d'ingénierie du réseau est présentée sous forme d'un guide de l'ingénierie formalisant les missions que peuvent proposer les membres du réseau.

15 domaines d'intervention sont ainsi proposés :

- Eau - assainissement - GEMAPI / Environnement / Sport / Modernisation – numérique / Culture / SIG / Routes et ouvrages d'art / Conseil en urbanisme / Conseil en bâtiment / Economie-agriculture / Petite enfance / Tourisme / Clauses d'insertion sociale / Ingénierie financière / Conseil juridique.

D'autres domaines d'intervention sont susceptibles de compléter l'offre de Calvados Ingénierie (SDIS du Calvados, Labéo...).

Une démarche dématérialisée

Afin de faciliter la mise en relation entre les collectivités et les experts du réseau un téléservice est accessible en ligne. Le lien vers ce téléservice se trouve sur le site web : www.calvados-ingenierie.fr

Moyens humains et compétences

Plus de 50 experts participent actuellement au réseau.

Les participants du réseau Calvados ingénierie sont :

- Le Département du Calvados
- IngéEAU Calvados
- Le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) du Calvados
- Calvados Attractivité
- L'Union Amicale des Maires du Calvados

Conditions tarifaires

Gratuit (sauf adhésion ou prestations contractualisées)

Un exemple d'accompagnement achevé

Accompagnement d'une commune pour le développement d'équipements sportifs.

L'expert du réseau Calvados Ingénierie a établi un diagnostic des équipements sportifs de la commune et de son intercommunalité, ainsi que du tissu associatif du territoire. Au regard de cette analyse du territoire, des conseils ont été apportés à la commune sur les équipements sportifs à privilégier. Une liste des financeurs potentiels de ces équipements a été transmise à la commune.



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados (CAUE 14)

☎ 02 31 15 59 60

@ contact@caue14.fr

🌐 www.caue14.fr

Missions

Le CAUE du Calvados est une association départementale créée en 1978 au service des élus et des habitants du Calvados. Entièrement gratuit et hors champ concurrentiel, il n'assume pas de mission de maîtrise d'œuvre mais assure des missions de conseil, d'accompagnement et de sensibilisation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

EN ARCHITECTURE

Qu'il s'agisse d'un projet de réhabilitation, de construction ou d'extension de bâtiments publics (mairies, écoles, équipements sportifs ou socioculturels, bibliothèques, etc.), le CAUE vous aide en amont des projets à mettre en évidence les contraintes techniques, et à déterminer la faisabilité de votre projet, puis à mettre en place les procédures de choix des équipes qui vous accompagneront dans la phase opérationnelle.



EN URBANISME

Pour tout ce qui relève de la planification, de l'urbanisme réglementaire et opérationnel, le CAUE vous soutient et vous accompagne dans l'élaboration, l'évolution, l'application, la détermination des enjeux des SCoT, PLU ou PLUI, carte communale, PADD. Il vous accompagne enfin pour la réalisation d'opérations d'urbanisme ou la réflexion sur la création de nouveaux quartiers ainsi que pour toutes réflexions en matière d'urbanisme pré-opérationnel.

EN PAYSAGE

Pour tous vos projets d'aménagement des espaces publics (places, cœurs de bourgs, abords de lavoirs, parcs, espaces récréatifs, abords des équipements publics, création ou extension de cimetières, espaces de stationnements, préconisation d'aménagement paysager pour les nouveaux quartiers d'habitation...), le CAUE vous accompagne dans la réflexion préalable, et définit avec vous les besoins et les attentes des utilisateurs. Il vous aide à recourir à une maîtrise d'œuvre compétente pour la concrétisation de vos projets. Il peut également intervenir pour les études de grand paysage et atlas de paysage.



De plus, si vous souhaitez acquérir de nouvelles compétences et connaissances dans l'amélioration du cadre de vie de votre commune, le CAUE du Calvados organise des temps de formation, des voyages d'étude et des colloques professionnels à destination des maîtres d'ouvrage publics et des agents de vos collectivités.

Ces temps de partage d'expériences sont complétés par une documentation travaillée sur les problématiques actuelles et les grands enjeux que vous pouvez rencontrer sur votre territoire.

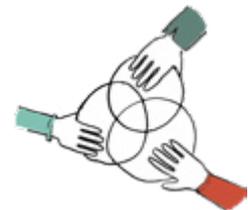
Enfin, si vous avez simplement besoin d'informations sur un sujet d'architecture, d'urbanisme ou en lien avec le paysage, les équipes du CAUE sont aussi là pour vous renseigner ponctuellement ou vous rediriger vers les meilleurs interlocuteurs selon vos problématiques.

Modalités d'intervention

Le CAUE intervient sur toutes demandes d'une collectivité adressées par mail ou par courrier en amont de la réalisation du projet. L'objet, le niveau de mobilisation des équipes, les délais d'exécution ainsi que les modalités pratiques de l'accompagnement sont formalisés par la mise en place d'une convention gratuite entre la collectivité et le CAUE du Calvados après la tenue d'un rendez-vous avec la collectivité. Ce premier rendez-vous permet de bien comprendre la commande de la collectivité et de proposer une méthodologie et un calendrier de travail.

Moyens humains et compétences

L'équipe pluridisciplinaire du CAUE du Calvados regroupe des architectes, des urbanistes et des paysagistes concepteurs qui vous accompagnent dans la phase pré-opérationnelle de vos projets en vous aidant à vous poser les bonnes questions, à identifier les points techniques et vous alerter sur les divers aspects de faisabilité de vos projets.



Conditions tarifaires

Au service des élus et des habitants du Calvados, le CAUE intervient gratuitement pour préserver la qualité du cadre de vie avec le souci permanent de l'adapter aux particularités locales et aux enjeux de demain.





Banque des Territoires

☎ site de Rouen 02 35 15 65 11

☎ site de Caen : 02 31 39 43 00

@ normandie@caissedesdepots.fr

🌐 <https://www.banquedesterritoires.fr/>

Missions

La Banque des Territoires accompagne les acteurs territoriaux dans l'élaboration et le déploiement de leurs projets d'avenir. Dans l'exercice de sa mission d'intérêt général et en tant qu'acteur public, elle contribue à la création d'un cadre de vie durable au bénéfice de tous. Elle favorise ainsi le développement économique et la cohésion sociale des territoires sur le long terme.

A ce titre, la Banque des Territoires est pleinement mobilisée pour accompagner la redynamisation des cœurs de ville et des petites villes de moins de 20 000 habitants. En tant que partenaire privilégié des programmes Action Cœur de Ville et Petites villes de demain, la Banque des Territoires soutient ainsi les projets portés par ces territoires : rénovation d'écoles, création de logements, développement des commerces, des mobilités, déploiement des infrastructures et des usages numériques...

Modalités d'intervention

Pour les territoires Action Cœur de Ville et Petites villes de demain :

- Co-financement d'ingénierie : accompagnement pour les études stratégiques, pré-opérationnelles et opérationnelles des projets structurants des territoires intégrés au périmètre de leur ORT jusqu'à 50% du montant TTC de l'étude.
- Financement d'ingénierie à hauteur de 100% défini spécifiquement sur ces deux programmes.
- Co-financement d'étude pré-opérationnelle d'OPAH, dans les deux ans suivant la signature de la convention d'adhésion et à hauteur de 25% dans la limite de 15 000€ pour les territoires PVD.
- Co-financement du poste de chef de projet PVD à hauteur de 25% dans la limite de 15 000 €.

En complément d'un accompagnement spécifique pour ces territoires, la Banque des Territoires peut financer ou co-financer de l'ingénierie pour accélérer la transformation des projets et accompagner la structuration des projets des acteurs territoriaux, notamment pour soutenir et faciliter la mise en œuvre de la transition énergétique et écologique, le déploiement d'une offre de santé adaptée aux besoins du territoire, le développement d'un tourisme durable, l'aménagement et la reconversion des espaces territoriaux, le développement économique, la smart city et l'innovation dans les territoires.

Un exemple d'accompagnement achevé

La Banque des Territoires a financé à 100% des études préalables et de potentialité pour la construction d'une résidence services senior à Louviers, d'un montant total de 16 912 €.

Elle a poursuivi son accompagnement en finançant ce projet : par apport de fonds propres et quasi-fonds propres à hauteur de 2.45 M€ et par un Prêt Renouvellement Urbain Action cœur de ville de 5,17 M€.



Cette opération idéalement située, à proximité des commerces, proposera une offre d'hébergement de qualité aux seniors autonomes. La pose de la première pierre a eu lieu en septembre 2022 et la livraison est prévue pour 2024.

CEREMA

☎ 02 35 68 82 45

@ relation-clients-normandie@cerema.fr

Missions

Le Cerema est l'établissement public expert au service de l'État et des collectivités, dans le cadre de l'adaptation des territoires aux évolutions du climat.

Il structure son offre de services autour de 6 grands domaines :

- Ingénierie territoriale intégrée
- Bâtiments
- Mobilités
- Infrastructures
- Environnement et risques
- Mer et littoral

Tiers de confiance, il est reconnu pour accompagner le triple défi de la transition écologique, énergétique et numérique des territoires. Engagé au service de la cohésion territoriale, le Cerema apporte des solutions globales et sur-mesure aux collectivités, organismes publics et entreprises, pour aider les territoires à s'adapter au changement climatique.

Les équipes du Cerema sont en capacité d'apporter une expertise neutre et de référence, en amont et en aval des politiques publiques et de la mise en œuvre de projets.

Cibler les solutions efficaces et pérennes les plus adaptées, capitaliser les bonnes pratiques, aider à innover, appliquer ou adapter les règles de l'art, réaliser des formations sur mesure etc. : telles sont les actions proposées par le Cerema.

Véritable trait d'union entre le national et le local, entre les réglementations et leur application effective, entre la recherche académique et le déploiement d'innovation dans les territoires, le Cerema adapte ses modalités d'intervention aux besoins des collectivités et entreprises.

Modalités d'intervention et conditions tarifaires

Les conditions d'accès aux prestations du Cerema ont été considérablement simplifiées par le législateur en 2022 (loi 3DS du 21 février). La voie privilégiée pour les collectivités territoriales est désormais celle de l'adhésion qui permet en particulier

- Une participation aux instances décisionnelles régionales et nationales
- Un accès facilité à l'expertise du Cerema, par simple voie conventionnelle, sans mise en concurrence ni publicité, dans le cadre juridique sécurisé de la quasi-régie
- De bénéficier d'un référent unique au sein de nos équipes
- Un accès prioritaire aux expérimentations locales et aux dispositifs de recherche et d'innovation
- De bénéficier d'une remise de 5 % sur nos prestations

Tarifification de l'adhésion pour les communes et leurs groupements : 0.05€/hab avec un plancher à 500€ et un plafond à 2 000€.

En dehors de l'adhésion, le Cerema peut continuer à intervenir sous la forme de prestations ponctuelles d'appui, selon les modalités définies par le code de la commande publique.

Moyens humains et compétences

6 domaines d'expertise :

Expertise & ingénierie territoriale

ACCOMPAGNER

les stratégies de transition de l'aménagement des territoires.

Infrastructures de transport

SÉCURISER ET PÉRENNISER

les infrastructures de transport en particulier face aux changements climatiques.

Bâtiment

AMÉLIORER

l'impact des bâtiments sur le climat et leur qualité d'usage.

Environnement & risques

MAÎTRISER

les risques naturels et les impacts sur l'environnement, le climat et la consommation de ressources des projets d'aménagement et de transport.

Mobilités

FAVORISER

des mobilités durables et sécurisées.

Mer & littoral

ASSURER

la sécurité et le développement durable des activités maritimes et fluviales en maîtrisant leurs pressions sur l'environnement. Adapter les territoires maritimes et littoraux aux évolutions du climat.

- 2 600 agents
- 1 724 ingénieurs et techniciens
- 180 agents impliqués dans la recherche

Exemples d'accompagnements achevés

- Élaboration d'une trame verte et bleue à l'échelle de la ville de Sotteville-lès-Rouen
- Opération Re-coquartier : valorisation et évolution des logements de la reconstruction avec l'Établissement Public Foncier de Normandie
- Accompagnement Petites villes de demain - Conches en Ouche, Vexin sur Epte, ...
- Stratégie mobilité - Communauté de Communes des Sources de l'Orne
- Évaluation aménagements cyclables - Conseil départemental de la Manche
- Enquêtes EMC² Calvados
- Appui à la mise en place d'une zone à faibles émissions (Communauté Urbaine de Caen-la-Mer)
- Développer et tester une nouvelle méthode d'auscultation des pistes cyclables - Conseils départementaux de la Manche et de l'Eure
- Conférence Technique Territoriale à Caen-la-Mer sur les techniques routières innovantes
- Programme National Ponts : + de 600 communes et 1000 ponts en Normandie
- Stratégie énergétique - Communauté de communes de la Vallée de la Haute Sarthe
- Réutilisation des eaux usées traitées - Syndicats mixtes Granvillais
- Étude sur le devenir du système d'endiguement de Saint-Pierre-du-Vauvray (27)
- Étude régionale sur le recul du trait de côte - DREAL Normandie



Action Logement

 Mélanie SÉNÉCAL, directrice territoriale Orne, Manche & Calvados

 06 07 60 90 49 ou 09 70 80 08 00

 melanie.senecal@actionlogement.fr

Missions

Action Logement, organisme paritaire reconnu d'utilité sociale, gère paritairement la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) afin de faciliter l'accès au logement pour les salariés et de favoriser leur accès à l'emploi. Les missions du Groupe contribuent à améliorer la situation du logement en France, participant ainsi au développement de l'attractivité économique et de l'équilibre social des territoires.

L'intervention d'Action Logement se décline en deux missions principales :

- Accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle, par des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement et donc à l'emploi
- Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'écohabitat, d'évolution de la société et de mixité sociale

Action Logement participe activement aux programmes nationaux initiés par l'État en lien avec le logement : nouveau programme de renouvellement urbain et revitalisation des villes moyennes au travers du programme Action Cœur de Ville.

Moyens humains et compétences

L'agence Action Logement Services est située 2 Rue Ferdinand Buisson à SAINT CONTEST.

L'équipe qui la compose a pour mission d'accompagner les entreprises et les salariés, et les acteurs locaux du département du Calvados sur la thématique logement, à l'appui de son expertise dans les différents métiers liés au logement et de la dynamique partenariale qu'elle a mise en place sur son territoire avec l'ensemble des acteurs impliqués dans les thématiques de l'habitat et de l'emploi.

Modalités d'intervention

Action logement met à disposition son offre de produits et services en faveur des salariés, qu'ils soient accédants à la propriété, jeunes, alternants, propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, locataires, etc. et quels que soient leurs parcours résidentiels et professionnels :

- des offres de logements à la location : plateforme AL'in
- des dispositifs de solvabilisation des locataires et de sécurisation des propriétaires : garantie Visale et Avance Loca-Pass®
- des aides pour favoriser et accompagner la mobilité professionnelle et rapprocher le logement de l'emploi : dispositifs Mobili-Pass® et Mobili-Jeune®
- des prêts pour financer des travaux d'agrandissement, d'amélioration de l'habitat, d'amélioration de la performance énergétique et d'accessibilité et/ou d'adaptation liés au handicap

Action logement accompagne tous les bailleurs sociaux, quels que soient leurs statuts, avec notamment :

- des financements pour leur donner les moyens de construire ou de réhabiliter des logements (logements familiaux et structures collectives) : prêts, subventions, prêts haut de bilan, etc.
- permet d'accélérer la vente HLM en proposant un opérateur dédié, l'Organisme National de Vente (ONV)

Conditions tarifaires

Action Logement Services s'engage sur les dispositifs présentés sous réserve des modifications réglementaires et dans le cadre des enveloppes budgétaires prévues dans la Convention Quinquennale signée avec l'État.

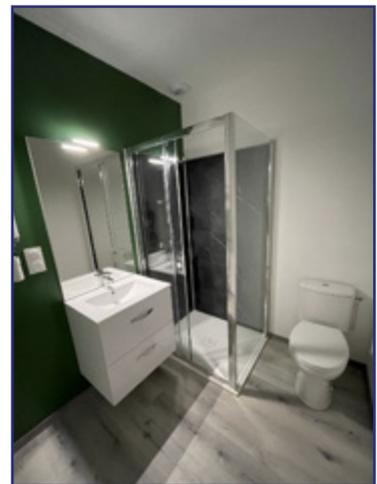
Un exemple d'accompagnement achevé

Action Logement Services a accompagné un propriétaire privé dans l'acquisition et la rénovation d'un immeuble situé dans le centre-ville de VIRE grâce au dispositif Action Cœur de Ville. Un financement de 134 794€ accordé (Soit 40 440€ en subvention et 94 359€ en prêt au taux de 0.25%).

Les salariés des entreprises du territoire ont pu emménager en octobre dernier dans ces logements bénéficiant d'une cour et d'un jardin communs.



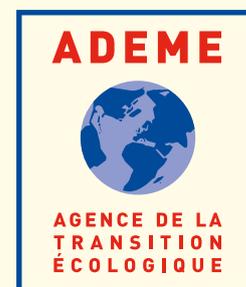
Une convention de partenariat Action Cœur de Ville a été signée en ce sens entre Action Logement Services, la Commune de Vire Normandie et l'Interco de la Vire au Noireau afin de revitaliser le centre-ville et renforcer la centralité et l'attractivité de l'agglomération.



Les chiffres clés

Les financements délivrés en 2022 par Action Logement Services dans le Calvados :

- Les financements délivrés aux personnes morales (dont ACV) : 11 656 934€
- Les aides délivrées aux personnes physiques :
 - Accession à la propriété et travaux : 10 920 875€
 - Mobili-Pass : 226 869€
 - Mobili-Jeune : 2 995 984€
 - Loca-Pass : 280 758€
 - Aides aux salariés en difficulté : 192 457€
 - Subventions PIV : 2 546 140€
 - Contrats VISALE émis : 3 183
- Les attributions de logements réalisées pour les salariés : 962



ADEME

-  Karine BOSSER, coordinatrice du pôle territoires
-  02 31 46 89 61
-  ademe.normandie.territoires@ademe.fr
-  <https://normandie.ademe.fr/> et <https://agirpoulatransition.ademe.fr/>

Missions

Élus, techniciens, quelles que soient les spécificités de votre territoire (EPCI, agglomération, grande aire urbaine ou zone peu dense...), l'ADEME - Agence de la transition écologique - Normandie est à vos côtés pour vos projets.

L'ADEME à vos côtés pour vous apporter des conseils et des aides financières

En Normandie, les missions de l'ADEME couvrent, entre autres, les thématiques suivantes :

- Les déchets et l'économie circulaire
- La rénovation énergétique des bâtiments
- Les énergies renouvelables
- La mobilité
- L'alimentation
- La commande publique
- La reconversion des friches polluées
- Les politiques territoriales de transition écologique
- Le tourisme durable

Modalités d'intervention

Sur les missions référencées ci-dessus, l'ADEME Normandie apporte des conseils et des aides pour :

- conduire des études et des exercices de planification,
- animer vos politiques et communiquer,
- accompagner et encourager les changements de pratiques,
- investir,
- innover.

L'ensemble de nos dispositifs d'aide est en ligne sur : agirpoulatransition.ademe.fr

A NOTER : nos aides ne sont pas systématiques et sont étudiées au cas par cas. Elles peuvent être examinées au fil de l'eau ou sollicitées via des appels à projets, et sont également soumises aux disponibilités budgétaires.

Pour vous permettre de monter en compétence sur nos sujets, vous pouvez **participer à nos formations : formations.ademe.fr**

Moyens humains et compétences

La direction régionale normande de l'ADEME est implantée à Rouen et à Caen. L'ADEME Normandie est organisée en 3 grands pôles « territoires durables et approches transversales », « économie circulaire » et « transition énergétique » composés d'experts et de spécialistes.

<https://normandie.ademe.fr/lademe-en-region/trouver-mon-contact>

Un exemple d'accompagnement achevé

Communauté de communes Cœur Côte Fleurie : des actions sobriété « sur mesure » pour les agents

Sur un territoire de 120 km², la communauté de communes Cœur Côte Fleurie regroupe 12 communes et une population de 20 000 à 120 000 habitants en période estivale. En 2018, la collectivité s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) et, parallèlement, dans la démarche Cit'ergie. Dans le cadre de cette démarche, Cœur Côte Fleurie a réalisé un important travail de mobilisation interne, avec pour objectif d'inciter les agents à adopter des comportements sobres dans leur activité quotidienne. Pour mener à bien ce travail, la collectivité a désigné un élu référent, un référent technique et mis en place un groupe de travail avec un représentant de chaque service. Des entretiens ont été conduits auprès d'une cinquantaine d'agents sur leurs habitudes de mobilité et sur les éco-gestes dans le cadre professionnel. Ce travail d'enquête et de co-construction a abouti, en 2020, à un guide de l'agent éco-responsable en lien ci-dessous.



[Consulter le « Guide de l'agent éco-responsable » par la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie \(PDF - 339.66 Ko\)](#)

De nombreux autres exemples sur notre site internet :

<https://normandie.ademe.fr/>

Agence France Locale (AFL)

 Philippe ROGIER, Directeur Institutions & Territoires

 04 81 11 29 37

 adhesion@afl-banque.fr

Missions

L'Agence France Locale est un établissement de crédit dédié au financement des investissements des collectivités locales.

Banque des collectivités locales, la mission de l'AFL est de faciliter l'accès au financement des collectivités territoriales, quels que soient leur taille et leur type.

Domaines d'interventions : Prêt, financement, aide en ingénierie financière.

L'AFL a signé une convention de partenariat avec l'ANCT nationale et départementale.

L'AFL a la particularité d'être la seule banque publique de développement créée par les collectivités locales afin de soutenir l'investissement public porté par le monde local partout en France. Les collectivités en sont les uniques actionnaires et les uniques bénéficiaires. L'AFL ne finance que les projets des collectivités actionnaires.

Modalités d'intervention

Depuis le début de son activité en 2015, l'AFL a octroyé près de 6 milliards d'euros de crédits. Elle rassemble environ 600 collectivités actionnaires de toutes tailles et de toutes strates. Preuve de sa compétitivité, elle est retenue dans près de 8 consultations sur 10 auxquelles elle participe (source : 2021).

Points clés du partenariat avec l'ANCT

- Cette convention permet à l'ANCT de solliciter l'AFL pour proposer son expertise et ses offres de financement bancaire aux collectivités territoriales et aux établissements publics accompagnés par l'ANCT. L'AFL fait partie du club de l'ingénierie.
- L'AFL peut être mobilisée dans le cadre de programmes nationaux territorialisés, mais également dans le cadre de son accompagnement sur mesure des collectivités qui ont sollicité les délégués territoriaux (préfets) dans chaque département.
- L'AFL publie chaque année depuis 2020 son baromètre de la santé financière des collectivités. Preuve de son engagement auprès des programmes de l'ANCT, l'AFL réalise depuis 2021 une déclinaison de ce document auprès des communes du programme Petites villes de demain.

Un exemple d'accompagnement achevé

La redynamisation des petites villes : l'ouverture d'un pôle commercial à Fontenay-le-Pesnel

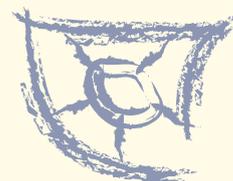
Projet initié par la précédente mandature, la création et l'ouverture d'un pôle commercial à Fontenay-le-Pesnel a été l'un des dossiers traités en priorité par la nouvelle équipe municipale élue en 2020. Ce projet vise à renforcer l'attractivité de la commune répondant aux besoins croissants des habitants. Aussi, quatre commerçants ont pu ouvrir leur magasin de proximité dès 2021.

Pour financer ce projet structurant dont le montant s'élève à 1 100 000€ HT, outre les subventions (contrat de territoire de la Région, Union européenne) et le recours aux fonds propres, un emprunt de 600 000€ a été contracté auprès de l'Agence France Locale (AFL), la banque des collectivités. L'annuité de cet emprunt est couverte par les loyers des commerçants.

La commune, actionnaire de l'AFL, la banque des collectivités

Le recours à l'AFL a été possible car la précédente mandature a délibéré en faveur d'une adhésion en décembre 2019. La commune est devenue copropriétaire de la banque, c'est-à-dire actionnaire, aux côtés de près de 600 collectivités représentant la diversité du monde public local. Elle bénéficie des prêts avantageux de l'AFL et peut, à ce titre, financer ses investissements grâce au soutien des équipes réactives, agiles et expertes de la banque, au même titre, par exemple, que le Conseil départemental du Calvados. Ce dernier, actionnaire depuis février 2021, veut par son adhésion non seulement pouvoir profiter des financements de l'AFL mais aussi donner les moyens à cette banque d'accompagner les projets des communes du territoire.





Agence d'Urbanisme de Caen Normandie Métropole (AUCAME)

☎ 02.31.86.94.00

@ contact@aucame.fr

🌐 <https://www.aucame.fr/>

Missions des agences d'urbanisme

Les agences d'urbanisme sont des organismes publics d'études et de réflexion sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises et des territoires qui vivent dans leur aire d'influence. Au niveau national, la France compte 50 agences d'urbanisme fédérées au sein du réseau de la FNAU¹. Structurées en associations loi 1901, leurs missions sont définies dans l'article L.132-6 du code de l'urbanisme :

- Observer l'évolution du territoire,
- Participer à l'élaboration des documents de planification et de programmation (SCoT, PLUi, PLH, PDU, PCAET...),
- Participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques de développement territorial,
- Diffuser l'innovation et les démarches de développement durable,
- Accompagner les coopérations territoriales, transfrontalières et internationales.

L'AUCAME

Créée en 2006, l'agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole compte une vingtaine de membres, en particulier l'État, la Région Normandie, le Département du Calvados, le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole, la Communauté urbaine Caen la mer et les 4 autres EPCI du SCoT Caen-Métropole², la Communauté de communes du Pays de Falaise et le territoire du SCoT Bessin. Elle intervient également à l'échelle de la Vallée de la Seine dans le cadre d'une coopération avec les autres agences d'urbanisme de Normandie et d'Île-de-France (www.vdseine.fr).

L'AUCAME travaille exclusivement pour ses membres. Les missions sont définies tous les 3 ans dans le cadre d'un programme de travail partenarial organisé en 4 axes reflétant les activités de l'agence :

- Explorer et préparer le monde de demain,
- Construire les territoires dans un monde en transition,
- Observer et suivre les évolutions territoriales,
- Partager les connaissances et les savoirs.

Le programme de travail partenarial actuel couvre la période 2021-2023.

¹ FNAU : Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme.

² Communautés de communes « Cingal – Suisse-Normande », « Cœur de Nacre », « Val à Dunes » & « Vallées de l'Orne et de l'Odon »

Certaines missions sont menées hors programme de travail en fonction des besoins et urgences exprimés par les membres. L'agence intervient de façon occasionnelle dans des territoires non membres pour présenter le fruit de ses travaux et partager son expérience sur certains projets en lien avec l'urbanisme et le développement territorial. Le budget de l'AUCAME repose exclusivement sur les cotisations et les subventions de ses membres.

Moyens humains et compétences

L'AUCAME est constituée d'une équipe pluridisciplinaire de 15 salariés recrutés pour leurs compétences et savoir-faire dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme, mais aussi de la statistique et de l'information géographique (SIG). Les champs d'observation et d'analyses sont très variés (démographie, habitat, foncier, urbanisme, social, économie, mobilité, agriculture, environnement, énergie...) et permettent une vision très transversale des territoires. L'exercice des métiers vise à observer, analyser, comprendre, identifier les enjeux, diffuser les connaissances, proposer, conseiller et animer, l'agence étant de plus en plus sollicitée pour faciliter le dialogue territorial et éclairer les élus dans leurs choix d'avenir (prospective).

Nature des travaux et diffusion des connaissances

L'AUCAME gère plusieurs observatoires donnant lieu à la production de tableaux de bord, cartographies et notes d'observation, et à l'organisation de séminaires thématiques et à vocation prospective. Ils alimentent également les dispositifs de suivi et d'évaluation des documents d'urbanisme dont l'AUCAME a la charge (SCoT, PLH, ...).

Les études et productions de l'AUCAME sont très variées. Elles s'inscrivent le plus souvent dans l'élaboration des documents d'urbanisme et projets de territoire des membres de l'agence (SCoT, PLUi, PLH, PAT, SRADDET, stratégie foncière, contrats de territoire, programme Petites Villes de Demain, programme européen Leader, etc.). L'agence mène également des travaux exploratoires sur des sujets à forts enjeux prospectifs (ZAN et consommation d'espace...) et développe des outils spécifiques permettant une meilleure connaissance des territoires (atlas des formes urbaines, géolocalisation des logements sociaux et des équipements, Mode d'Occupation des Sols et Trame Verte et Bleue, etc.).

L'AUCAME réalise de nombreuses publications servant de support de diffusion des connaissances et productions de l'agence. La ligne éditoriale prévoit divers formats au contenu très pédagogique : Flash' Aucame (2 pages), QSN (4 pages), Act'Urba et Notes d'observation (16-24 pages) et études partenariales. Dans une logique de partage de l'information (open-data), l'ensemble des travaux est diffusé sur le site Internet de l'AUCAME : <https://www.aucame.fr/>. Enfin, l'AUCAME est souvent conviée à des ateliers participatifs pour partager son regard sur des sujets structurants pour l'avenir des territoires (ateliers PVD, PLUi...).

Agence normande de la biodiversité et du développement durable (ANBDD)

Responsable Développement Durable

 Nadine TOURNAILLE

 02 31 06 78 68

 nadine.tournaille@anbdd.fr

Responsable Biodiversité

 Romain DEBRAY

 02 35 15 78 10

 romain.debray@anbdd.fr

Missions

L'Agence normande de la biodiversité et du développement durable accompagne les acteurs normands professionnels souhaitant s'engager dans la préservation et la reconquête de la biodiversité, les transitions économique, écologique, sociale et climatique. Elle encourage l'innovation territoriale en s'appuyant sur les travaux de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ses missions :

- Connaissance : contribuer au développement et à la mise à disposition des connaissances et mutualiser les données en matière de biodiversité et de développement durable à l'échelle régionale,
- Accompagnement : favoriser la coordination et animer des réseaux d'acteurs spécifiques, accompagner leurs initiatives innovantes, en matière de biodiversité et de développement durable,
- Valorisation : recenser et valoriser les initiatives et projets, en matière de biodiversité et de développement durable, les évaluer. Produire et diffuser des supports d'information, de communication et de sensibilisation ciblés.

Moyens humains et compétences

L'ANBDD est constituée d'une équipe pluridisciplinaire de 21 agents, dont 10 dédiés à la biodiversité, 6 au développement durable et 5 transversaux ou administratifs.

Modalité d'intervention

L'ANBDD est un GIP constitué de 26 membres publics et privés et compte près de 150 partenaires associés. Sa gouvernance lui permet de repérer les besoins et attentes collectives et d'y répondre via ses travaux thématiques : production de fiches indicateurs biodiversité, publication de listes rouges, animation de réseaux d'acteurs divers, organisation d'ateliers techniques, de journées d'étude, de formations, webinaires...

L'ANBDD sollicite des financements auprès de ses partenaires pour réaliser ses missions, mener des accompagnements collectifs répondant aux besoins repérés, ou pour accompagner les acteurs dans le montage de leurs projets.

L'ANBDD met à disposition les données de base sur la biodiversité auprès des collectivités afin de les appuyer dans leurs démarches de progrès (Plateforme ODIN, fiches indicateurs EPCI). L'ANBDD valorise les retours d'expérience régionaux dans le but de généraliser les actions vertueuses. Cette valorisation passe par la production de médias (vidéos, publications, fiches retext,...) ou l'animation de temps d'échanges (RNDD, DDTour...).

Conditions tarifaires

Travaux en régie et accompagnements collectifs menés sur autofinancements et subventions
Conventions financières
Prestations tarifées sur devis

Un exemple d'accompagnement achevé

Animation du dispositif Territoires Engagés pour la Nature et organisation d'ateliers techniques biodiversité à destination des collectivités.

Issue d'orientations partagées au niveau national, l'initiative Territoires engagés pour la nature se décline dans les régions sous la gouvernance d'un collectif régional. En Normandie, il est constitué de la DREAL Normandie, la Région Normandie, l'Office français de la biodiversité, les Agences de l'eau Seine-Normandie et Loire-Bretagne ainsi que l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable. L'objectif de l'initiative Territoires engagés pour la nature est de faire émerger, reconnaître et accompagner des projets en faveur de la biodiversité portés par des collectivités. En candidatant, une collectivité élabore et s'engage à mettre en œuvre sous 3 ans un plan d'actions pour la biodiversité. La qualité du projet présenté permet d'obtenir la reconnaissance Territoire engagé pour la nature. Le plan d'actions s'attachera notamment à mobiliser les différents domaines de compétence de la collectivité ainsi que les acteurs du territoire.



Les collectivités souhaitant obtenir la reconnaissance doivent répondre à un questionnaire couvrant différents champs de la gestion, protection et restauration de la biodiversité. À travers ce questionnaire, les collectivités renseignent les actions qu'elles mènent déjà ou qu'elles souhaitent mener dans un avenir proche en faveur de la nature.

L'ensemble des actions sur lesquelles la collectivité s'est engagée constitue un plan d'actions devant être mis en œuvre sous 3 ans. L'attribution à la collectivité de la reconnaissance Territoire engagé pour la nature est soumise à l'évaluation par un jury régional du plan d'actions présenté. Une fois reconnue, la collectivité bénéficie d'un suivi individuel et d'un accompagnement collectif proposé par l'ANBDD (échange d'expérience, formation, veilles technique, documentaire et financière, appui au montage de projet...)

<https://www.anbdd.fr/biodiversite/collectivites/territoires-engages-pour-la-nature/>

Chambre d'Agriculture du Calvados

☎ 02 31 70 25 25

@ accueil14@normandie.chambagri.fr

Missions

Interlocutrices privilégiées des pouvoirs publics en tant qu'expertes des questions agricoles, les Chambres d'agriculture de Normandie assurent des missions de représentation, de développement, de conseil et de prestation auprès des agriculteurs, des collectivités et des opérateurs privés. Notre ambition : placer l'agriculture au cœur des dynamiques de territoire.

- **Concilier** économie agricole et préservation de l'environnement
- **Préserver et valoriser** l'activité agricole
- **Développer des projets** créateurs de valeur ajoutée pour l'agriculture et les territoires
- **Faire dialoguer** agriculture et société

Moyens humains et compétences

Pour vous accompagner, les Chambres d'agriculture ont créé TERRALTO. Une palette de services regroupant conseil, expertise et formation dans une vision concertée et au plus près de vos réalités.

Un chef de projet territorial présent dans chacune de nos 4 antennes du Calvados est votre interlocuteur privilégié pour mobiliser nos experts dans tout le réseau et accompagner vos projets : aménager le territoire tout en gérant le foncier agricole, structurer et valoriser l'offre alimentaire, gérer durablement la ressource en eau, la qualité de l'air, accompagner la transition énergétique, maintenir la biodiversité, encourager l'économie circulaire...

Modalités d'intervention

Nous vous proposons un service adapté à chaque étape de vos projets :

- Une expertise fine pour décrire et analyser les enjeux de votre territoire
- Une animation efficace pour bâtir vos projets, mobiliser, concerter et fédérer les acteurs
- Un accompagnement spécifique pour mettre en place vos plans d'actions

Pour en savoir plus et découvrir nos différents domaines d'interventions :

- Consultez notre site internet : <https://normandie.chambres-agriculture.fr/>
- Consultez la rubrique « TERRALTO », qui permet d'avoir un aperçu clair des domaines d'expertise des Chambres d'agriculture dans les enjeux de territoire : <https://normandie.chambres-agriculture.fr/nos-solutions/terralto-pour-les-collectivites/>

Conditions tarifaires

Sur devis, selon tarif en vigueur.

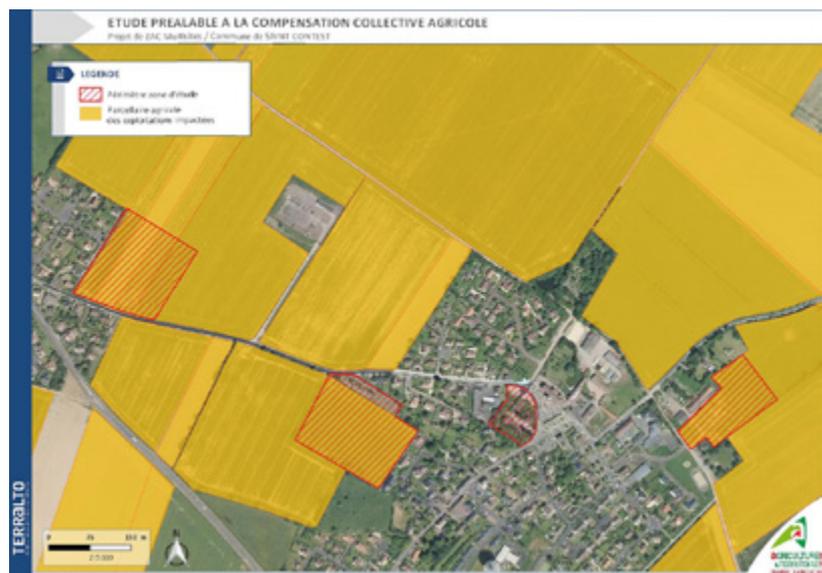
Un exemple d'accompagnement achevé

Commande de la collectivité

La Commune de Saint Contest envisage, avec le concours de son assistant à maîtrise d'ouvrage (VE2A), la réalisation d'une ZAC Multisites sur son territoire.

Le projet consiste à aménager plusieurs secteurs de la commune, sur une surface totale de 7,20 ha (dont 6,36 ha de terres agricoles), pour réaliser de nouveaux logements.

Soucieuse des impacts de son projet sur l'agriculture, la commune a décidé de se soumettre volontairement à la compensation collective agricole.



Mission réalisée

Pour répondre aux besoins de la collectivité, la Chambre d'agriculture a réalisé les actions suivantes :

Étude préalable à la compensation collective agricole :

- Rencontre des agriculteurs impactés par le projet
- Identification des filières amont et aval liées à leurs pratiques sur l'emprise du projet
- Evaluation financière de l'impact de la perte des terres sur l'économie agricole
- Animation d'une concertation locale visant à identifier des porteurs de projets agricoles collectifs qu'il serait pertinent d'accompagner financièrement pour consolider l'économie agricole impactée par le projet.

Résultats

- **Évaluation de l'impact de la perte des terres sur l'économie agricole du territoire :** 1,837 € / m².
- **Propositions de pistes d'actions ou de projets à financer** afin de pouvoir consolider l'économie agricole impactée par le projet.

Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)

CCI Caen Normandie

 Benjamin CRIKELAIRE

 02 31 54 55 50

 bcrikelaire@caen.cci.fr

CCI Seine Estuaire

 Aude DEVAUX

 02 35 55 27 12

 adevaux@seine-estuaire.cci.fr

Missions

Etablissements publics ayant à leurs têtes des chefs d'entreprise élus, les CCI Caen Normandie et Seine Estuaire contribuent au développement économique, à l'attractivité et à l'aménagement des territoires.

Pour ce faire, elles sont présentes sur toute la chaîne de valeur du développement économique territorial :

- En amont d'un projet, elles accompagnent la collectivité dans l'élaboration de sa stratégie et d'un plan d'actions (exemple : schéma et stratégie de développement économique) ou réalisent des enquêtes (auprès des entreprises, des habitants, des consommateurs...) et, bien sûr, des études et diagnostics (étude d'attractivité d'un centre-bourg ou d'un centre-ville par exemple).
- En partenariat avec une collectivité, les CCI mettent en œuvre une large palette d'actions concrètes : création et animation d'union commerciale, place de marché territoriale, accompagnement des porteurs de projet, boutiques à l'essai, bourse des locaux, démarche d'écologie industrielle territoriale...
- Enfin les CCI proposent aussi aux collectivités des outils de pilotage et/ou d'aide à la décision : observatoire du commerce (CCI City Desk) ; observatoire des zones d'activités (Eco²ZAE) ; bases de données socioéconomiques (CCI Baseco Normandie).

Compétences & moyens humains

En interne, les CCI Seine Estuaire et Caen Normandie disposent de moyens humains et de compétences dédiées à l'accompagnement des collectivités : chargés d'études économiques, gestionnaires de projets, sigistes, gestionnaires de bases de données...

Ces équipes dédiées aux territoires peuvent également s'appuyer sur des experts « métiers » qui sont spécialisés sur la création d'entreprises, le numérique, le tourisme, l'industrie, le développement durable, le commerce etc.

Enfin, en fonction des projets, les CCI peuvent faire appel à des partenaires externes pour compléter leurs compétences.

Modalités d'intervention & conditions tarifaires

La plupart des accompagnements proposés par les CCI Caen Normandie et Seine Estuaire se traduisent par la mise en place d'une convention avec la collectivité.

Si certains accompagnements sont pris en charge intégralement par les CCI, les actions les plus structurantes nécessitent une participation financière de la collectivité.

Enfin, plusieurs accompagnements proposés par les CCI bénéficient d'aides ou subventions qui prennent en charge une part du coût d'un projet.

Deux exemples d'accompagnement

Focus accompagnement 1 : Eco²ZAE

La loi Climat et résilience et la trajectoire Zéro Artificialisation Nette auront entre autres impacts de penser différemment le développement économique et l'implantation d'entreprises en partant à la reconquête des friches économiques ou bien encore en densifiant les parcelles sous-exploitées par les entreprises.

Eco²ZAE a donc pour objectif d'accompagner la collectivité dans sa trajectoire de sobriété foncière en Zone d'Activité Economique (ZAE) en association avec les acteurs économiques. Il s'agit de maîtriser et piloter l'information foncière et « entreprises » de ces ZAE, identifier les potentiels de densification mais surtout passer de la densification théorique à la densification réelle.

Pour ce faire, la solution Eco²ZAE s'appuie à la fois sur un système d'information géographique pour le pilotage et le suivi opérationnel couplé à une ingénierie territoriale de proximité pour la mise en œuvre de projets et d'actions :

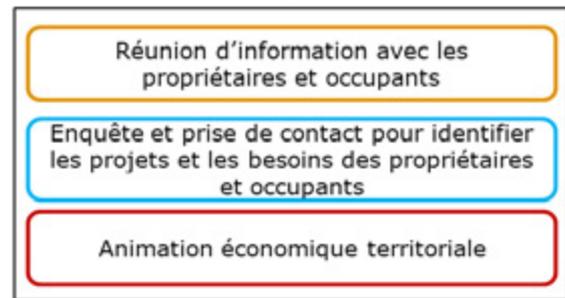
Un SIG pour le pilotage et le suivi opérationnel



Réaliser et réviser IZAE

Analyse des potentiels théoriques de densification et de division parcellaire

Une ingénierie territoriale de proximité pour la mise en œuvre de projets et d'actions



Confronter les potentiels théoriques à la faisabilité réelle

Animer les ZAE

Focus accompagnement 2 : CCI City Desk



Les observatoires du commerce « **CCI City Desk** » ont particulièrement été déployés dans le cadre des dispositifs Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain et avec un soutien fort de l'État dans le cadre de France relance. Aujourd'hui, dans le Calvados, 8 EPCI sont couverts par le dispositif CCI City Desk.

L'objectif des CCI City Desk est de permettre aux collectivités d'avoir un véritable outil de pilotage et d'aide à la décision pour le commerce et les services. Il permet d'analyser et anticiper les évolutions de l'appareil commercial, accompagner les élus dans leurs prises de décision et évaluer l'impact des actions menées en faveur de l'attractivité commerciale.



Chambre de Métiers et de l'Artisanat Normandie

 Frédéric SCHAERLINGER
 02 31 53 25 00
 fschaerlinger@cma-normandie.fr

Missions

Les champs d'intervention de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) Normandie sont variés.

- Accompagnement à la création, transmission et reprise d'entreprise
- Diagnostics d'entreprises : diagnostic global ou thématique : numérique, innovation, métiers d'art, transition écologique ...
- Réalisation d'enquêtes, d'études de marché, de diagnostics de territoire
- Mise en place d'actions de développement économique : marketplace, transition numérique, transition écologique ...
- Formations actions sur différentes thématiques (une formation en collectif suivie d'un accompagnement individuel sur la thématique) ...
- Animation territoriale : valorisation des métiers, des savoir-faire, formations en local ...
- Accompagnement à la mise en place d'espaces collectifs, villages d'artisans
- Accompagnement à la présélection de porteurs de projet (dernier commerce) en partenariat avec la Foncière de Normandie

Moyens humains et compétences

Au sein de la Direction Territoriale Calvados : un Directeur Territorial, 3 Responsables d'Équipe Territoriale animant des conseillers spécialisés sur les thèmes création-reprise-transmission d'entreprises, numérique-innovation, alimentaire-hygiène et transition écologique-développement durable.

Chaque territoire est représenté par un trinôme d'élus de la CMA, chefs d'entreprises implantés sur les territoires (Zone du Bessin au Virois, Zone du Pays d'Auge et Zone de Caen et Sud Calvados).

Nos conseillers bénéficient d'une connaissance fine de leur territoire, couplée à une expertise technique pointue de l'entreprise artisanale. Chaque année nos conseillers bénéficient d'un plan de formations leur permettant de maintenir et développer leurs compétences.

La CMA Normandie dispose d'un pôle d'innovation de l'artisanat sur les technologies numériques.

Modalités d'intervention

Émergence de projet

Avant de lancer un projet de développement, les collectivités peuvent nous solliciter pour réaliser un diagnostic de territoire, une enquête d'opportunité auprès des entreprises locales, etc. Ceux-ci permettront d'identifier les forces et faiblesses et potentialités du tissu économique du territoire.

Au stade du projet

Nous pouvons intervenir sur des études d'implantation, accompagner l'entreprise dans son projet d'installation (exemple : implantation d'une boulangerie en zone rurale, animation territoriale autour de la création-reprise ...).

Conditions tarifaires

Prestations sur devis

Un exemple d'accompagnement achevé

Commande de 6 collectivités (EPCI)

Disposer d'une place de marché digitale territoriale pour accélérer la transition numérique des entreprises artisanales et commerciales et leur permettre de gagner des parts de marché lors de la pandémie.

Missions réalisées et calendrier

- Benchmarking des marketplaces existantes
- Sélection et négociation des tarifs avec la marketplace retenue
- Formation des chargés de développement économique des collectivités
- Recrutement des entreprises
- Formation des entreprises à l'utilisation de l'outil
- Animation d'ateliers sur la digitalisation des entreprises
- Animation territoriale avec mise en réseau des entreprises

Durée 2020-2024

Coût de la mission

39 400 € par an

Livrables

- 6 marketplaces actives accueillant 300 entreprises actives en tout
- Un programme d'animation
- Un programme de formation

Conservatoire du littoral

 Jean-Philippe LACOSTE, Délégué de rivages

 02 31 15 30 90

 normandie@conservatoire-du-littoral.fr

 www.conservatoire-du-littoral.fr

Missions

Le Conservatoire du littoral est un établissement public national créé en 1975, dont la mission est la préservation, par l'acquisition, de sites remarquables et menacés des côtes françaises. Les sites achetés entrent ainsi de façon définitive dans le patrimoine national de tous les français.

Ses objectifs sont la préservation des milieux naturels et des paysages remarquables et menacés, l'équilibre des littoraux et la prise en compte du changement climatique par une gestion raisonnée avec ses partenaires locaux, l'accès et l'accueil du public dans le respect des sites pour une sensibilisation à la préservation de l'environnement et le développement durable pour toutes les activités présentes sur les sites.

En Normandie, à ce jour, le Conservatoire du littoral protège avec ses partenaires 14 492 hectares (dont 5 000 hectares de domaine public maritime à Chausey) répartis sur 74 sites.

La politique d'acquisition du Conservatoire du littoral est ambitieuse et repose sur une dotation de l'Etat complétée par des soutiens indispensables publics (Europe, collectivités territoriales, établissements publics) et privés (mécénat, dons et donations).

Au-delà de l'exercice des missions propres du Conservatoire du littoral, le Syndicat Mixte Littoral Normand, structure d'emploi du personnel de la délégation Normandie du Conservatoire du littoral permet d'élargir et d'exercer les missions complémentaires suivantes :

- L'animation sur la préservation des zones humides et littorales en Normandie,
- L'animation du dispositif Natura 2000 sur divers sites de Normandie,
- La coordination du projet territorial de la Saône et du projet européen PACCO (Promouvoir l'adaptation aux changements côtiers).

Modalités d'intervention

Le Conservatoire du littoral peut procéder à toute acquisition de terrains situés dans son périmètre d'intervention ou constituant un intérêt écologique ou paysager, par entente amiable, par expropriation ou par préemption. Aussi, il est possible de transmettre de son vivant au Conservatoire du littoral par un legs.

Il peut contribuer à la mise en relation d'acteurs du territoire, dont les collectivités, sur les sujets d'adaptation au changement climatique sur le littoral.

Moyens humains et compétences

La délégation Normandie du Conservatoire du littoral se compose de 25 agents. La structure est représentée par l'équipe dirigeante et administrative, le service intervention foncière et le service patrimoine qui assure les missions de propriétaire. Certains des référents territoriaux ont en charge le suivi et l'animation de missions annexes.

Conditions tarifaires

Le Conservatoire du littoral ne réalise pas de prestations payantes. Il peut répondre aux sollicitations des collectivités dans la mesure de ses moyens et de ses disponibilités sur des sujets en lien avec ses missions et en priorité dans son domaine géographique de compétence (communes littorales).

Un exemple d'accompagnement achevé

Programme Adapto dans l'estuaire de l'Orne.

<https://www.lifeadapto.eu/estuaire-de-l-orne.html>



Esquisse à 2050 : renaturation de l'embouchure de l'estuaire de l'Orne – source approche paysagère (étude ENSP)

Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN)

- 👤 Marine BERTE
- ☎ 06 46 80 38 36
- @ m.berte@epf-normandie.fr
- 🌐 <http://www.epf-normandie.fr/>

Missions

L'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN) est un établissement public de l'État. Il est un outil opérationnel mis au service des stratégies foncières des collectivités territoriales en permettant de mobiliser du foncier et en favorisant ainsi le développement durable, la lutte contre l'étalement urbain et la limitation de l'artificialisation des sols.

A ce titre, l'EPFN effectue des opérations foncières d'acquisition, de portage, de gestion et de cession dans le cadre de conventions. Il assure également des missions d'études et de travaux de recyclage urbain.

L'établissement peut donc, à la demande des collectivités territoriales ou de l'État :

- Mobiliser du foncier
- Faciliter son utilisation ou son aménagement ultérieur

Modalités d'intervention

Tous les 5 ans, l'établissement établit un Programme Pluriannuel d'Interventions (PPI) qui définit le cadre technique, territorial et financier des interventions. Ce document fixe les orientations stratégiques de l'EPFN. Il est élaboré en traduisant les objectifs fixés par le gouvernement, mais aussi en tenant compte des besoins territoriaux exprimés par les collectivités et les enjeux locaux.

Les orientations fixées par le PPI 2022-2026 sont les suivantes :

- Continuité des actions de l'EPF
- Sobriété
- Résilience
- Inclusion
- Production

Le PPI de l'établissement est adossé à une convention EPF-Région actée pour les 5 prochaines années. Ce partenariat est articulé autour de 3 axes :

- L'observation et la compréhension de la dynamique de territoire
- L'accompagnement des territoires pour définir leur stratégie foncière
- L'intervention à l'échelle des sites identifiés pour permettre des actions de recyclage de friches et pour concourir à la production de logements (logements locatifs sociaux et location-accession)

Moyens humains et compétences

L'EPFN compte 77 collaborateurs, organisés en 3 directions :

- Direction des interventions et du foncier
- Direction de l'anticipation et du développement
- Direction de la gestion et des ressources

Conditions tarifaires

L'EPFN ne se rémunère pas auprès des collectivités dans le cadre de ses missions.

Actuellement :

- le portage de biens est effectué sans frais d'actualisation et ce pendant une durée de 5 ans
- les outils de recyclage foncier et d'abaissement de charge foncière sont financés de façon tripartite : Région - EPF - collectivité (reste à charge entre 20% et 40% pour la collectivité)

Un exemple d'accompagnement achevé

FRICHE SCOLAIRE À TILLY-SUR-SEULLES

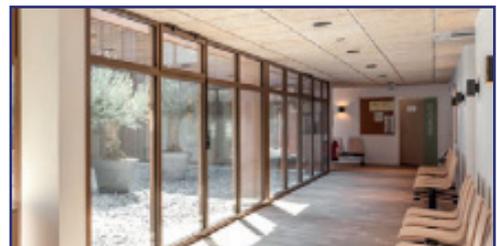
En tant que pôle secondaire du SCoT du Bessin, la commune de Tilly-sur-Seulles doit renforcer son rôle de pôle de vie et de services, en améliorant son offre de soins et de santé. Une étude de programmation pilotée par l'EPCI a mis en exergue l'opportunité de développement d'un pôle de santé (PSLA). Parallèlement, la construction d'un nouveau groupe scolaire a généré un ensemble vacant dans le centre-bourg. Cette opportunité foncière a interrogé les collectivités sur la faisabilité et la pertinence de la réalisation du projet de PSLA sur cette friche.



Afin d'éclairer les collectivités sur la capacité du foncier de l'ancienne école à recevoir ce PSLA, l'EPF a mobilisé une étude flash (1 mois) qui a permis de valider techniquement et économiquement la faisabilité du projet.

L'EPF a réalisé les travaux de démolition de l'ancienne école. Le cofinancement avec la Région Normandie, à hauteur de 75 % des dépenses, est un véritable levier pour la concrétisation du projet.

Dès l'achèvement des travaux de démolition, l'EPF a cédé le foncier prêt à être aménagé à la Communauté de Communes. Cette dernière ayant conduit les études et procédures de réalisation du PSLA, sa mise en chantier a pu intervenir dans les deux mois qui ont suivi la cession. Le bâtiment de 755 m² aura coûté 1,9 M€, cofinancés à hauteur de 75 % par l'Europe, l'État, la Région, le Département. Désormais 16 professionnels de santé permettent de répondre aux besoins médicaux de la population.



L'intervention de l'EPF aura permis à la collectivité de disposer d'une aide à la décision dans un temps limité et de confirmer une intention de projet conjuguant sobriété foncière et vitalité du centre-bourg.



Foncière de Normandie

Trinidad CADOR, responsable opérationnelle

07 88 46 96 74 ou 02 31 46 91 55

tcador@foncieredenormandie.fr

Missions

Dans le cadre de sa politique en faveur de la revitalisation des centres-villes, centres-bourgs et quartiers, la Région Normandie a décidé de créer au printemps 2021, avec l'appui de ses partenaires, une structure pour assurer le portage de long terme de l'immobilier commercial.

L'action de la Foncière de Normandie consiste à acquérir, porter l'immobilier commercial et de services de centre-ville et de l'exploiter, en le proposant à des candidats à la reprise des commerces et des porteurs de projets.

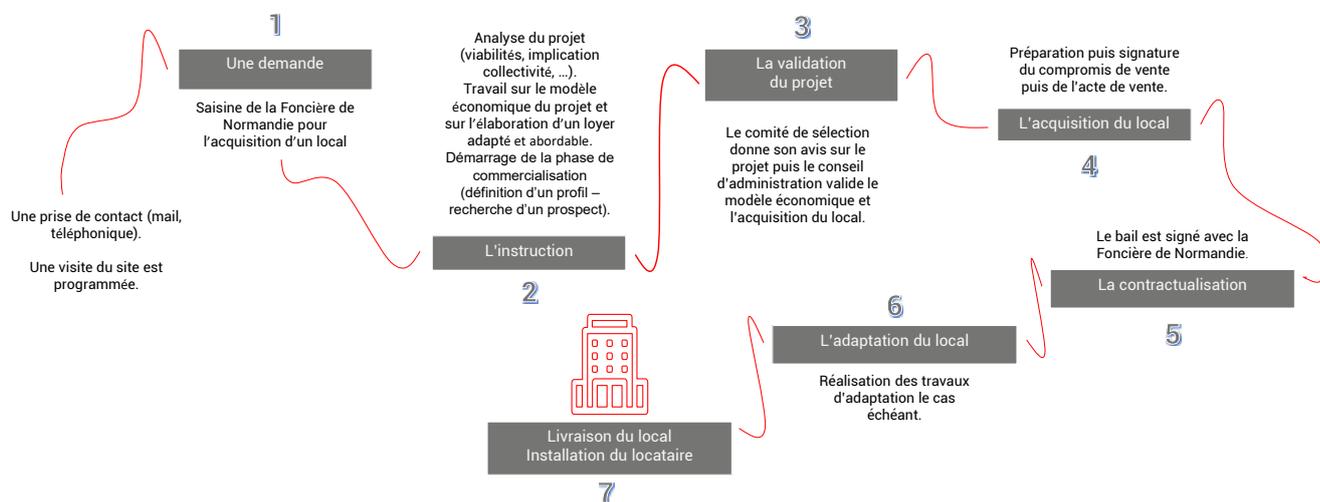
La Foncière de Normandie doit être saisie par le territoire (commune – EPCI) confronté à une vacance et souhaitant insuffler une redynamisation commerciale.

Les actionnaires de la Foncière de Normandie sont : la Région (60%), SHEMA (10%), Normandie Participations (10%), Caisse des Dépôts & Consignations (10%), Caisse d'Épargne de Normandie (3.5%), EPF Normandie (3.25%) et Territoire et Habitat Normand (3.25%).

Modalités d'intervention

Les délais de redynamisation et de réactivation du local identifié sont variables selon la complexité du dossier (en moyenne entre 4 et 18 mois).

SCHÉMA ÉTAPES

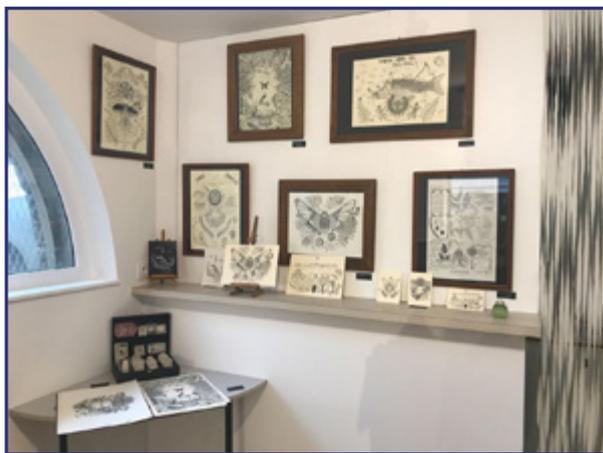


Un exemple d'accompagnement achevé

Soutien à un collectif d'artistes à Vire Normandie

En cœur de ville, la commune de Vire Normandie identifie un local vide rue **Chaussée**, elle souhaite le réactiver d'autant que le collectif d'artistes locaux « Cerise créations » la sollicite pour avoir un lieu de promotion de leur production.

La commune de Vire Normandie saisit la Foncière de Normandie. Le compromis de vente est signé en septembre 2021, les travaux sont réalisés en octobre et novembre 2021, l'acte authentique est signé le 1er décembre 2021 et le collectif est installé juste avant les fêtes de fin d'année.



Le montage : la Foncière de Normandie est propriétaire des murs, la commune de Vire Normandie est locataire de la Foncière de Normandie (**bail de droit commun**) et elle met à disposition le local par le biais d'une convention de sous-location signée avec « **Cerise Créations** ».

Le collectif bénéficie d'un loyer attractif. Au total, une quinzaine d'artistes animent le lieu. La réactivation de ce local a eu un effet particulièrement positif car dans la rue Chaussée, il n'y a plus de local vacant.

Le Dôme

 Bruno DOSSEUR, directeur
 02 31 06 60 50 ou 06 85 05 12 07
 bdosseur@ledome.info

Missions

Le Dôme est le centre régional de culture scientifique et technique de Caen. Il développe le dialogue entre les acteurs des sciences et des technologies et les publics par des actions culturelles et d'accompagnement de projets. Il propose des ateliers de recherche participative associant les parties prenantes d'un territoire sur des sujets liés aux transitions et innovations environnementales, énergétiques, sociétales, éducatives ou de santé.

Le Dôme peut accompagner une collectivité pour :

- Co-construire un projet, un service, une installation, une innovation ... avec sa population et ses usagers sur des thématiques scientifiques et techniques
- Réaliser un projet de recherche participative et l'intégrer au turfu-festival.fr
- Accueillir des doctorants pour des événements sur son territoire, dans son lycée...
- Former ses agents aux outils de la médiation scientifique, aux méthodes participatives (démarche living lab), à l'animation d'espaces de type FabLab...
- Valoriser les actions de culture scientifique du territoire (echosciences-normandie.fr, Fête de la science) et intégrer ses initiatives dans les réseaux régionaux
- Accueillir ses événements au Dôme

Moyens humains et compétences

Le Dôme est certifié Qualiopi et agréé Jeunesse et Éducation Populaire.

Son équipe compte 22 personnes dont une partie intervient dans le Master Information et Médiation en Sciences et Techniques co-créé avec l'Université de Caen. Ses champs d'expertise se concentrent particulièrement sur :

- Le dialogue avec le monde de la recherche scientifique et les démarches participatives
- La médiation avec et pour les publics 15-25 ans et l'inclusion des publics fragilisés
- Les Open badges et la reconnaissance des compétences sociales (soft skills)
- Les lieux ouverts et collaborant avec l'écosystème local

Modalités d'intervention

Le Dôme est un ERP disposant d'espaces d'ateliers (FabLab), de conférences, de formation, de réception, etc. Il propose des prestations complètes d'accueil d'événements.

Il intervient dans le co-pilotage de nombreux réseaux régionaux et nationaux (FabLabs, Tiers Lieux, Quartiers culturels créatifs, recherche participative, etc.). Il a développé une forte compétence dans la réponse à des appels à projets collectifs.

Conditions tarifaires

Le Dôme est financé en partie par la Région Normandie pour ses missions. Il peut donc accompagner gratuitement les collectivités locales pour le déploiement de formats existants : Fête de la science, interventions de doctorants, valorisation de projets de recherche participative, co-construction d'une réponse à un appel à projets, etc.

Il facture l'ingénierie d'accompagnement des autres projets, l'utilisation de ses espaces, les formations et le transfert de compétences sur la création et le fonctionnement du Dôme.

Un exemple d'accompagnement achevé

ARTEMIS

Dossier complet sur :

<https://www.echosciences-normandie.fr/articles/artemis-la-transition-energetique-et-l-hydrogene-imagines-par-les-normand-e-s>

Commande de la collectivité :

Explorer les représentations et les usages de l'hydrogène dans la transition énergétique auprès de la population normande, produire de nouveaux scénarii d'usages et de déploiement de l'hydrogène proches des besoins et pratiques de territoires urbains.

Mission réalisée et calendrier :

Organisation de 3 conférences participatives régionales avec des élus et personnels de collectivités, des professionnel-le-s de l'agriculture et des PME.

Organisation de 4 ateliers participatifs avec des populations rurales et périurbaines dans le Calvados, la Manche, l'Orne et la Seine-Maritime.

Organisation d'un club "makers" dédié à l'hydrogène et production d'un démonstrateur à hydrogène mis en exposition accompagné des rapport et synthèse, de restitutions grand public : drone aquatique de ramassage de déchets (Léon 1, en visuel)

L'ensemble de cette programmation s'est faite avec la mobilisation d'acteurs privés et publics de la recherche et innovation dans le domaine des énergies et de l'utilisation de l'hydrogène.

Artémis a fait l'objet de la parution du livre Hydrogène & transition énergétique : Analyse socio-anthropologique d'une trajectoire régionale, chez l'Harmattan en 2021, réalisé par Rudy Amand (laboratoire CERREV de l'Université de Caen Normandie).

Coût et Financement de la mission :

Coût global d'environ 45 000 euros sur 2 ans répartis en 3 tiers : 1/3 pour les conférences, 1/3 pour le cycle d'ateliers et 1/3 pour la production du démonstrateur en exposition.



Région Normandie

Direction de l'Aménagement des Territoires Service Vie des Territoires et Contractualisation

☎ 02 35 52 31 24

@ <https://monespace-aides.normandie.fr>

Accompagnement des collectivités pour la réalisation d'études pré-opérationnelles de revitalisation

Missions

Le maintien de centralités dynamiques est un axe structurant de la politique d'aménagement du territoire régional, plus particulièrement dans une optique de sobriété foncière et énergétique. Au côté des subventions d'investissement apportées dans le cadre des contrats de territoires, la Région a développé une aide à la réalisation d'études pré-opérationnelles de revitalisation. Cette étude doit permettre d'identifier des actions et des travaux à engager pour renforcer l'attractivité des espaces ciblés.

Modalités d'intervention

L'étude doit :

- Être réalisée par un bureau d'études spécialisé
- Produire un diagnostic intégré abordant l'ensemble des thématiques suivantes :
 - Démographie
 - Habitat et amélioration du cadre de vie
 - Commerce et développement économique
 - Services à la population
- Aboutir à une proposition de plan d'actions, contenant un calendrier prévisionnel. L'impact des actions proposées dans le centre ou le quartier sur le reste du territoire communal / intercommunal doit être clairement identifié.

Les travaux préconisés par le plan d'action devront avoir commencé dans les trois ans suivant la fin de l'étude, sous peine de reversement de la subvention accordée par la Région.

Bénéficiaires :

- Communes,
- EPCI,
- Syndicats Mixtes,
- PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural),
- SEM/SPL (Sociétés d'économie mixte / Sociétés publiques locales).

Caractéristiques de l'aide

Dépense subventionnable plafonnée à 60 000 € HT par étude dans la limite d'une étude par secteur (centralité ou quartier).

Aide régionale fixée à 50 % de la dépense subventionnable.

Direction de l'Économie, de l'Enseignement Supérieur, du Tourisme, de la Recherche et de l'Innovation Service Tourisme

 tourisme@normandie.fr

 02 31 06 95 72

 www.normandie.fr

Accompagnement des collectivités pour la réalisation d'études pré-opérationnelles de revitalisation

Missions

L'activité touristique est une composante importante de l'économie régionale et concerne très largement le territoire. Son développement suppose un diagnostic et une stratégie solides.

L'équipe du service Tourisme de la Région Normandie apporte son ingénierie et son expertise auprès des porteurs de projet pour les aider à définir leur projet de développement touristique. Le service dispose d'une expertise générale dans le domaine du tourisme et d'expertises plus poussées dans certains domaines/filières. Il peut aider à la définition de stratégies de territoires et dans la réflexion autour de la mise en tourisme d'un site patrimonial, d'un équipement. Il accompagne le porteur de projet dans sa recherche de financements.

En complément, le Fonds d'Aide au Conseil et à l'Innovation Touristique (FACIT) finance des prestations de conseil destinées à formaliser un projet touristique de développement/investissement (étude de marché, étude de faisabilité, stratégie de développement, étude sur l'organisation des ressources humaines ou le fonctionnement juridique de l'équipement, etc.) .

Modalités d'intervention

- Accompagnement technique sur demande : sollicitation en amont du projet pour un accompagnement à la rédaction de cahiers des charges, la recherche de financements, une expertise thématique, une aide à la mise en tourisme des offres, une mise en réseau...
- FACIT : taux intervention à hauteur de 50% du montant de l'étude ; aide plafonnée à 15 000€

Les 6 chargées de projets du service tourisme proposent une expertise en développement touristique (stratégie touristique, mise en tourisme du patrimoine, création d'équipement etc) notamment sur certaines filières (tourisme d'affaires, tourisme à vélo, tourisme autour du cheval, tourisme pour tous, tourisme de découverte d'entreprises, nautisme, tourisme durable...) et thématique (tourisme de mémoire, médiéval, impressionnisme etc).

Exemple d'un accompagnement achevé

Étude d'opportunité portée par la commune de Quiberville pour le déplacement de son camping municipal dans le cadre du réaménagement de la basse vallée de la Saône.

Un accompagnement technique : auprès des communes et intercommunalités maitres d'ouvrage concernées par la réalisation d'un itinéraire équestre La Chevauchée du Pays d'Auge à la Seine.



Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC Énergie)

 Alban RAFFRAY, directeur du département Transition Énergétique
 02 31 06 61 80
 energie@sdec-energie.fr

Missions

Le SDEC ÉNERGIE, Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados est aujourd'hui un acteur public majeur des enjeux énergétiques du Calvados.

Il agit pour la transition énergétique en accompagnant les collectivités locales depuis la **production d'énergie** (construction de réseaux de chaleur à partir de bois énergie, développement de centrales photovoltaïques solaires,...), en passant par la **distribution** (organisation des services publics de l'électricité et du gaz, renforcement, effacement et construction des réseaux publics d'électricité,...), jusqu'à **l'utilisation** (éclairage économique et intelligent, Smart Grids, infrastructures de recharge pour véhicules à faible émission de CO2 : électriques, hybrides, hydrogène rechargeables, Bio GNV,...).

Moyens humains et compétences

Le SDEC ÉNERGIE compte plus d'une soixantaine d'agents territoriaux. Il est principalement financé par les contributions de ses collectivités adhérentes, les redevances des concessions, les différentes aides de l'État notamment le fond d'amortissement des charges d'électrification (FACE), la taxe sur l'électricité (TCFE) et les subventions.

Ses compétences

- Contribution à la transition énergétique et accompagnement des collectivités pour la mise en œuvre d'un plan d'actions servant à la transition énergétique sur leur territoire;
- Services publics de l'électricité et du gaz ; travaux sur construction et renouvellement des réseaux publics d'électricité, effacement coordonné des réseaux aériens : électricité, éclairage, télécommunications ;
- Construction, maintenance et exploitation de l'éclairage public et de la signalisation lumineuse ;
- Mobilité durable : bornes de recharge pour véhicules électriques (MobiSDEC), stations de recharge hydrogène, schéma directeur ;
- Efficacité énergétique des bâtiments publics : conseil en énergie partagé, programme de rénovation des bâtiments scolaires, audits énergétiques, ...
- Production d'électricité à partir d'énergies renouvelables (installations photovoltaïques et bois énergie).

Ses activités complémentaires

- Coordination de groupements de commande pour l'achat d'électricité et de gaz naturel pour les collectivités de la région Normandie ;
- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ;
- Maison de l'énergie ;
- Réponses aux actes d'urbanisme et solutions de raccordements électriques ;
- Système d'information géographique Mapéo Calvados.

Modalités d'intervention

Pour la contribution à la transition énergétique

Le SDEC ÉNERGIE apporte une expertise aux collectivités pour favoriser la transition énergétique par la mise en œuvre d'actions telles que l'accompagnement à l'élaboration des Plan Climat Air Energie territoriaux (PCAET) auprès des EPCI à fiscalité propre, la réalisation d'études et de diagnostics énergétiques, des travaux préconisés, la valorisation du potentiel en énergies renouvelables,...

Pour les missions et activités complémentaires

Le SDEC ÉNERGIE intervient sur des activités complémentaires à ses compétences et notamment : les réponses aux actes d'urbanismes et solutions de raccordements électriques, le Service d'Information Géographique MAPEO en partenariat avec le Département du Calvados (mapeo-calvados.fr), la coordination de groupements d'achat d'énergie, l'éducation à l'environnement et aux économies d'énergie (maisondelenergie.fr)...

Conditions tarifaires

Chaque année, les membres du Comité syndical votent les contributions et aides financières, conformément aux orientations budgétaires.

Les contributions et aides financières sont établies, à la fois dans le cadre du projet stratégique du syndicat, des conclusions du DOB et de la mise en œuvre du Programme Pluriannuel d'Investissement déclinant les objectifs inscrits au schéma directeur des investissements.

Elles traduisent l'effort du syndicat, dans un contexte particulièrement inflationniste des coûts de l'énergie et des matières premières, à soutenir l'investissement des communes sur les réseaux d'énergie et son accompagnement en faveur du développement de la transition énergétique.

Un exemple d'accompagnement achevé

Isolation et panneaux photovoltaïques : quand un gymnase devient vertueux.

En rénovant son gymnase, Feuguerolles-Bully a fait coup double. Non seulement cet équipement énergivore est devenu plus sobre, mais avec l'appui du SDEC ÉNERGIE, la commune s'est approprié la production d'électricité. Un investissement à long terme qui a valeur d'exemple.

A peine 12 °C avec le chauffage à pleine puissance l'après-midi, -2 °C la nuit. L'ambiance du gymnase de Feuguerolles-Bully a toujours été glaciale en hiver, mais sa facture énergétique...brûlante.

La commune a donc souhaité lancer une rénovation globale de l'équipement, des sols aux vestiaires, en passant par l'isolation. Cette décision a été prise à la suite d'un diagnostic de performance énergétique réalisé en 2018 par le SDEC ÉNERGIE (qui en assure toujours le suivi). Mais la commune a voulu aller encore plus loin en lançant parallèlement une étude d'opportunité pour installer des panneaux solaires sur la toiture.



[Droit photo : mairie de Feuguerolles-Bully]

200 modules photovoltaïques

Inauguré le 6 mai dernier, le gymnase est aujourd'hui coiffé de 200 modules couvrant 404 m² de toiture. Il représente la deuxième installation du département en termes de puissance avec 75 500 kWc d'électricité produite chaque année. Cette production équivaut à la consommation de 31 foyers et évite l'émission de 27 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère.

Le SDEC ÉNERGIE gère la revente d'électricité à Enedis et remboursera 124 000 € à la commune. Diagnostiqué comme le bâtiment le plus énergivore de la commune, le gymnase propose aujourd'hui un confort que les sportifs n'avaient jamais connu, alors que deux radiants sur huit ont pu être supprimés. Quant aux vestiaires, ils ont été dotés d'un éclairage automatique à détection de présence.

Territoires pionniers | Maison de l'architecture - Normandie

 Élisabeth TAUDIÈRE, directrice, architecte

 02 31 24 06 81

 contact@territoirespionniers.fr - <http://territoirespionniers.fr>

Missions

Territoires pionniers | Maison de l'architecture – Normandie est une structure culturelle régionale de médiation architecturale et urbaine basée à Caen.

Elle mène des projets culturels de terrain durables et singuliers : ateliers, résidences, rencontres et événements publics. Elle participe activement à la transformation écologique et sociale du territoire en ouvrant des espaces d'échange et d'expérimentation associant habitants, professionnels, élus et acteurs locaux.

Modalités d'intervention

Territoires pionniers intervient en amont des projets de territoire, ou les accompagne. Son action culturelle vise à révéler les richesses et potentiels de chaque territoire, de son patrimoine (naturel, bâti comme immatériel), à les questionner à une échelle de bassin-versant, et à initier des transformations écologiques et sociales associant les forces vives du territoire.

Laboratoire des territoires - Résidences d'architecture

Territoires pionniers accueille depuis 2010 des architectes en résidence dans des bourgs ruraux, des quartiers urbains ou espaces péri-urbains. Véritable « laboratoire des territoires », la résidence d'architectes ouvre un espace singulier d'échange, de partage et de construction collective autour de professionnels accueillis six semaines dans un territoire par sa population afin d'initier des projets de territoires singuliers et durables.

Chantiers communs

Territoires pionniers coordonne également Chantiers communs, événement organisé en mars depuis 2019. Ce rendez-vous culturel régional propose un moment à part pour se retrouver autour de l'avenir de nos territoires, et ouvrir ensemble de nouvelles perspectives sur nos manières d'habiter, de construire et de façonner nos lieux de vie. Rencontres, visites de réalisations exemplaires, balades, chantiers participatifs, workshops, expositions sont autant d'occasions de valoriser les expériences innovantes portées par les collectivités, leurs partenaires comme les citoyens.

Moyens humains et compétences

Territoires pionniers repose sur une équipe composée de 2 salariées : une directrice architecte, et une coordinatrice géographe. Elle s'entoure également d'une communauté de professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes, artistes, ou encore acteurs locaux) qu'elle sollicite régulièrement dans la mise en œuvre de ses projets. Membre du Réseau des maisons de l'architecture, elle bénéficie enfin des réflexions, outils, retours d'expérience et savoir-faire des 32 maisons de l'architecture.

Conditions tarifaires

Territoires pionniers reçoit le soutien de la direction régionale des affaires culturelles de Normandie et de la Région Normandie, ce qui assure en partie son fonctionnement.

Pour chaque action, elle étudie avec les collectivités les budgets à mobiliser, sous forme de prestations ou de subventions, et conventionne ensuite avec elles.

En tant que structure culturelle, Territoires pionniers peut répondre à des appels à projets aux côtés des collectivités, et ainsi bénéficier de financements spécifiques pour des actions culturelles.

Un exemple d'accompagnement achevé

En 2017, Michel Roca, maire de Valdallière, et son équipe ont souhaité accompagner la création de la commune nouvelle avec les habitants et révéler les spécificités de ce nouveau territoire.

Dans le cadre d'une résidence d'architecture, Margaux Milhade, architecte, et Camille Fréchou, paysagiste-conceptrice, ont été accueillies par Territoires pionniers et la commune. Pendant six semaines, elles sont allées à la rencontre du territoire et de ses habitants. Leur démarche, ouverte et participative, s'est resserrée autour des 14 « maisons communes » (mairies des communes déléguées), espaces disponibles à l'expérimentation de « projets communs ».

Cette démarche s'est poursuivie par une mission d'AMO (mise en réseau des 14 mairies et étude sur la gouvernance à mettre en œuvre) menée pendant 18 mois. En complément, la commune continue à développer des expérimentations dans ses églises (usages), ses cimetières (aménagements paysagers) et une friche commerciale de centre-bourg. En 2022-2023, Territoires pionniers et Camille Fréchou ont mené le projet « Le bocage entre au collège » avec 5 classes dans le cadre d'un jumelage avec le Collège Anne Frank de Vassy.





Université de Caen Normandie

- Xavier SOURIS, Responsable du Club Phénix
- 07 87 64 80 33
- club-phenix@unicaen.fr

Missions

Le Club Phénix est le réseau des partenaires de l'université de Caen Normandie. Il recense plus de 5000 partenaires publics et privés qui travaillent avec les différentes composantes et unités de recherche de l'université (UFR, IAE, IUT, ESIX Normandie, INSPE). Il souhaite ainsi créer des ponts avec l'ensemble des acteurs économiques du territoire. Ce nouveau réseau de partenaires universitaires a pour but de faire connaître le potentiel humain et technologique de l'établissement, d'approfondir ou d'initier des collaborations pour faciliter l'insertion des étudiants sur le marché de l'emploi.

L'objectif est de construire ensemble un écosystème vertueux entre les différentes parties prenantes : l'université de Caen Normandie, les entreprises, les associations, les collectivités, les organismes publics, les enseignants, les chercheurs, les personnels techniques, les étudiants et les stagiaires de formation continue.

Que ce soit depuis des années ou depuis peu, les partenaires de l'université sont nombreux et variés. De l'autoentrepreneur au grand groupe, de la TPE à la PME, de l'association aux collectivités territoriales, leur soutien permet à l'université de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue et de répondre aux enjeux d'innovation et de montée en compétence des personnels.

« La création du Club Phénix, le réseau des partenaires de l'université de Caen Normandie, doit constituer, pour vous comme pour nous, un formidable levier pour intensifier nos relations, développer de nouvelles collaborations et contribuer au rayonnement économique, scientifique et culturel de notre territoire. » Lamri Adoui, Président de l'université de Caen Normandie

Moyens humains et compétences

Le Club Phénix est composé :

- d'un conseil stratégique composé par le Président de l'université, de 5 Vice Président(e)s et du responsable du club
- d'une marraine, directrice d'une PME siégeant au CA de l'université représentant les PME et d'un parrain : directeur général d'une grande entreprise siégeant au CA de l'université représentant les grandes entreprises
- d'une équipe opérationnelle

Modalités d'intervention

- Pour faire partie du club il suffit d'accueillir un alternant ou un stagiaire, de former vos collaborateurs en formation continue, de participer à un projet de recherche ou de verser le solde de votre taxe d'apprentissage à l'université.
- Avec le Club Phénix, vous permettez à votre entreprise, association ou établissement pu-

blic de faire partie d'un réseau puissant et de participer au développement territorial. Les facteurs d'excellence de notre établissement pluridisciplinaire ne manquent pas au sein des 12 composantes, des 41 unités de recherche - plus de 1 000 chercheurs - et des 281 formations déployées sur nos 8 implantations territoriales - plus de 33 000 étudiants.

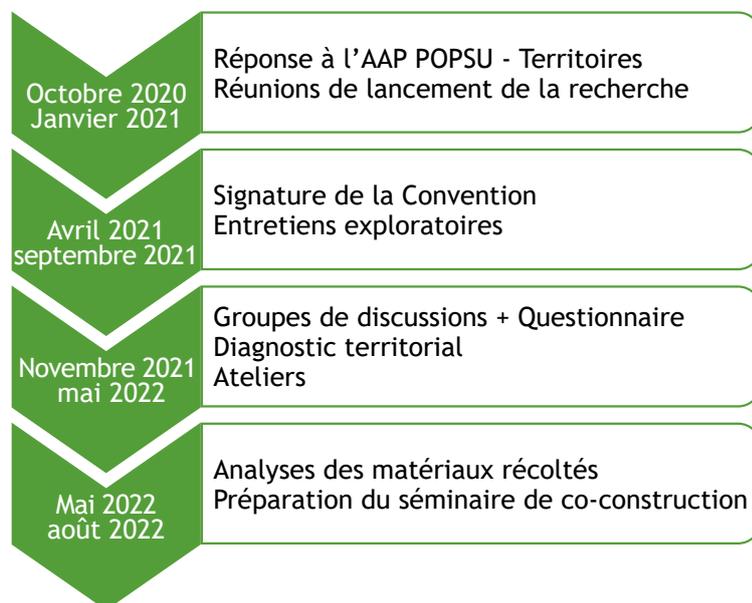
Le Club Phénix propose aux partenaires de l'université de Caen Normandie, différents événements et avantages afin de participer à des échanges de qualité et renforcer les liens existants :

- des newsletters
- des networkings à forte valeur ajoutée et des soirées prestigieuses
- des masterclasses thématiques gratuites animées par des enseignants et enseignants-chercheurs
- des tables rondes de haut niveau avec des professionnels et des universitaires
- des découvertes en avant-première des nouvelles formations
- des visites de sites et de laboratoires
- des découvertes de trésors de l'université

Exemple d'accompagnement achevé

Après avoir été retenue « Petite Ville de Demain », en décembre 2020, Caumont-sur-Aure a bénéficié du programme POPSU, (Plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines) début janvier 2021.

La candidature était portée conjointement par la commune, le laboratoire CNRS ESO de l'Université de Caen Normandie et la DDTM du Calvados.



La recherche-action POPSU a permis de développer des actions « d'accompagnement » dirigées vers les habitants en valorisant leur implication dans la gestion du projet communal de revitalisation du centre-bourg. Entretiens avec les acteurs locaux, groupes de discussion, carte participative et concertation dans la réalisation du plan guide ont été organisés.

Pour la commune, Petites Villes de Demain est l'opportunité de valoriser son territoire et d'étudier les moyens de dynamiser son bourg, l'attractivité de la commune et la revitalisation des espaces de vie. La stratégie des chercheurs de l'Université de Caen Normandie a permis de connaître les envies et le ressenti des habitants par rapport aux projets de la commune.

L'offre d'ingénierie sur mesure de l'agence nationale de la cohésion des territoires



an
ct

agence nationale
de la cohésion
des territoires



Dans le cadre de son accompagnement sur mesure des collectivités territoriales pour les aider à concrétiser leurs projets, l'ANCT propose un soutien à l'ingénierie.

Ces prestations d'ingénierie sont gratuites pour les communes de moins de 3500 habitants et pour les EPCI de moins de 15 000 habitants. Les autres collectivités cofinanceront les prestations qui leur sont nécessaires, selon leur degré de fragilité.

L'ANCT intervient à la demande du préfet de département lorsque l'offre d'ingénierie locale s'avère insuffisante.

Son offre de services recouvre notamment le recours à des prestataires de son marché d'ingénierie dans les domaines les plus variés :

- Diagnostics territoriaux et définition des enjeux et orientations stratégiques
- Association des habitants aux projets et concertation
- Accompagnement au pilotage et à la mise en œuvre des projets de territoire
- Accompagnement au cadrage et au montage de projets et d'opérations
- Accompagnement pour favoriser un développement économique et commercial équilibré
- Développement de l'offre culturelle et de loisirs et le tourisme
- Développement de l'accès aux équipements et aux services publics et à la santé
- Développement de l'accès au numérique
- Transition écologique et biodiversité
- Transition énergétique et gestion énergétique des bâtiments
- Développement de l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- Accompagnement de l'implantation des grands projets stratégiques étrangers à fort potentiel de création d'emplois

Exemples d'accompagnement de l'ANCT (financement direct ou recours à son marché à bon de commande) :

- Cofinancement d'une étude sur la stratégie touristique pour la communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville
- Appui à l'élaboration de projets de territoires de collectivités (Pays de Falaise, Intercom de la Vire au Noireau, Cœur de Nacre), en sollicitant l'expertise d'un opérateur partenaire de l'ANCT (ADEME et CEREMA)
- Expertise interne de l'ANCT relative à la revitalisation commerciale et artisanale pour Vire Normandie
- Appui à l'élaboration d'un schéma local de déplacements pour Courseulles-sur-mer, en sollicitant l'expertise d'un opérateur partenaire de l'ANCT (CEREMA)

Interlocuteur et contact :

La préfecture et la DDTM sont les représentants locaux de l'ANCT dans le Calvados.
contact : anct14@calvados.gouv.fr

Notes

A large, light green rectangular area with rounded corners and a tab-like top edge, containing horizontal dotted lines for writing notes.

Notes

A large light green rectangular area with rounded corners and a tab-like cutout at the top left. It contains 20 horizontal dotted lines for writing notes.



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*